



INFO PRESSE

Date : 10/02/2022

De la part de service communication
communication@mairie-chambery.fr

Chambéry est 3ème au palmarès des villes cyclables françaises (catégorie villes moyennes de 15 000 à 100 000 hab.)

Dans le cadre de l'édition 2021 du Baromètre des villes cyclables de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), Chambéry a été mis à l'honneur comme l'une des villes de France les plus cyclables.

Les résultats de l'enquête du Baromètre ont été rendus publics ce jeudi 10 février 2022 à l'occasion du 22ème congrès de la FUB à Tours. Chambéry est 3ème sur le podium des villes de 15 000 à 100 000 habitants derrière La Rochelle et Bourg en Bresse avec une note en hausse depuis le dernier baromètre (3,83/5 contre 3,76/5 en 2019). Ce classement vient récompenser les efforts conduits en matière de politique cyclable par la Ville et l'agglomération, en lien constant avec les associations d'usagers, notamment Roue Libre (membre de la FUB). La Ville et l'agglomération se félicitent de ce palmarès qui vient reconnaître une politique volontariste et encourage à poursuivre les efforts.

Une évaluation positive par les usagers

Le Baromètre des villes cyclables a récolté 300 000 réponses dans toute la France, un record depuis sa création. Localement, plus de 800 Chambériennes et Chambériens ont participé à cette grande enquête qui portait notamment sur :

- Le ressenti général à vélo ;
- La sécurité des déplacements à vélo ;
- Le confort et praticité des déplacements à vélo ;
- L'importance accordée au vélo par les communes ;
- Le stationnement et les services proposés aux cyclistes.

Des avancées concrètes pour l'usage du vélo ces dernières années

La Ville de Chambéry et Grand Chambéry poursuivent leur travail, en lien avec les usagers, pour améliorer encore davantage les conditions de pratique du vélo :

- **la création en 2021 d'une liaison piéton-cycle entre la place Caffé et la place Monge** a constitué une avancée importante dans la sécurisation des déplacements à pied et à vélo. Cet aménagement a permis de compléter un maillon manquant du schéma directeur cyclable.
- **la pérennisation et l'amélioration des axes temporaires créés à l'issue du premier confinement qui ont été très vite investis par les cyclistes.** Les « coronapistes » ont été maintenues et aménagées Faubourg Mâché, Rue Favre, Avenue Desfrançois et quai Antoine Borrel. Au total ce sont près de 5,4 de km de pistes supplémentaires permettant la traversée

de la ville qui ont été créés.

- **le déploiement de 500 nouveaux arceaux à vélo pour améliorer et sécuriser le stationnement d'ici à juin 2022.** Un programme ambitieux bâti avec les mairies de quartier, l'association Roue Libre et l'Agence Ecomobilité. Ces installations viennent compléter le parc de 1 970 arceaux déjà répartis dans la ville sur près de 380 sites. Les arceaux sont fournis par l'agglomération et installés par les services municipaux.
- **la poursuite des actions prévues au schéma directeur de développement des aménagements cyclables de Grand Chambéry, intégré dans le PLUiHD.** Le principal projet en 2022 à Chambéry portera sur l'aménagement de l'avenue des Ducs, **maillon manquant majeur dans la traversée de la ville**, et le jalonnement des axes structurants.

Une politique cyclable ambitieuse portée par Grand Chambéry sur le territoire

Cette ambition se traduit, d'une part, par le budget de plus d'un million d'euros par an consacré à la réalisation et l'entretien des aménagements cyclables de l'agglomération, mais aussi par les services Synchro Vélo :

- la Vélostation située dans le pôle d'échanges multimodal permettant la location de vélos classiques, à assistance électrique, cargo mais aussi le stationnement sécurisé avec une consigne à vélos de 600 places ;
- sur les parkings relais P+R dans l'agglomération, pour faciliter l'intermodalité avec les bus ;
- la réalisation de contrôles techniques gratuits pour le grand public et d'animations pédagogiques auprès des scolaires et des entreprises.

Le saviez-vous ?

La pratique du vélo est en plein essor sur le territoire, comme en témoignent les chiffres des compteurs à vélos dans la ville. Le 28 décembre 2021, le compteur situé sur la piste cyclable du Parc du Verney a dépassé les 600 000 passages annuels, un record depuis sa mise en place en 2018.

Chambéry toujours 2^{ème} des villes de 50 000 à 100 000 habitants

La catégorie « villes moyennes » a évolué par rapport aux éditions précédentes : elle regroupe désormais les villes de 15 000 à 100 000 habitants

Si l'on reprend le périmètre des villes moyennes des éditions précédentes, entre 50 000 et 100 000 habitants, Chambéry se maintient à la deuxième place derrière La Rochelle, avec une note en hausse (3,83/5 contre 3,76/5 en 2019).

Toutes les informations sur le baromètre :

<https://www.fub.fr/fub/actualites/resultats-barometre-villes-cyclables-2021-sont-disponibles>